



GREEN CUP 2025 – AUTOMNE

Circuit départemental ouvert aux licenciés des comités de la **Loire** répondant aux critères de sélection d'âge, de niveau et à jour de leur **certificat médical** (*obligatoire*).

DIVISIONS

Il n'y a qu'une division lors de cette Green Cup 2025 Partie 2 automnale.

Elle correspond à la troisième division.

Les conditions d'engagement sont les suivantes :

- Index : **≥36**
- Catégorie d'âge : **U8 -> U16**
- Départs : **Pitch& putt** (moins de 90m)
- Parcours : **9 trous**
- Nombre de tours : **4 tours**
- Formule de jeux : **SCORE MAXIMUM**

CALENDRIER & HORAIRES

PARCOURS	DATE	DIVISION 3		
		Formule	Départ	Horaires
Superflu	6 septembre 2025	Score maximum	Shotgun	10h
Bords de Loire	04 octobre 2025			
Saint Etienne	11 octobre 2025			
Champlong	22 octobre 2025			

En fonction des conditions météorologiques, sanitaires ou autre, le calendrier pourra évoluer.

CATÉGORIES D'ÂGE

Les catégories d'âge sont prises en compte sur l'année 2025.

U8	2017 et +	U10	2015 et 2016	U12	2013 et 2014	U14	2011 et 2012	U16	2009 et 2010
-----------	-----------	------------	--------------	------------	--------------	------------	--------------	------------	--------------

CLASSEMENT

Le classement général sera établi par l'addition des points récupérés sur chaque tour sans obligation de participation minimum.

Les classements seront mixtes et en fonction de la catégorie d'âge : U8, U10, U12, U14 et U16.

POINTS

Les points seront attribués en fonction du rang lors de chaque tour en strokeford de la manière suivante :

1	100 pts	2	90 pts	3	80 pts	4	75 pts
5	70 pts	6	65 pts	7	60 pts	8	55 pts
9	50 pts	10	45 pts	11	40 pts	...	-5 pts

Les ex-æquo se partagent la somme des points correspondant à leur rang.

Exemple : si 3 joueurs réalisent le même score pour le rang 15, ils obtiennent $20 + 15 + 10 / 3$ soit 15 points chacun.

ACCOMPAGNATEURS, COMPTEURS & SUIVEURS DE PARTIE

En troisième division, il y aura un suiveur/compteur par partie (si possible sans lien familial) dont le rôle bien entendu se résume à la bonne marche de la partie et sans intervention technique aucune. Comptabilité des coups, placement du matériel, sécurité et rythme de jeu, rôle de soutien psychologique, relation entre les joueurs.

En première et seconde division, aucune personne étrangère à la partie ne sera tolérée sur le fairway. Compteurs potentiels dans les roughs sans contact direct avec les joueurs.

Une fiche de suivi fédéral (ou instructions orales) sera fournie le cas échéant aux personnes concernées lors de chaque tour.

CONSIGNES GÉNÉRALES

- 1- **CHARIOTS ELECTRIQUES** : non autorisés durant l'épreuve.
- 2- **INSTRUMENTS DE MESURE** : non autorisés durant l'épreuve.
- 3- **TELEPHONES PORTABLES** : interdits durant l'épreuve.
- 4- **EPREUVE NON-FUMEUR**

INSCRIPTIONS

Les inscriptions des jeunes se feront **auprès des clubs** (des pros ou de l'école de golf) qui transmettront par mail la liste au Comité (plus d'inscription par extranet).

Le **pro ou le responsable jeunes de chaque club** sera en charge des inscriptions et en aura la **responsabilité**.

La **clôture des inscriptions** est fixée à **3 jours avant la compétition** (mardi soir minuit pour une compétition le samedi et mercredi soir minuit pour une compétition le dimanche).

DROIT DE JEU

10€ / tour / joueur – reversé au club receveur le jour de la compétition

ENGAGEMENT DU CLUB RECEVEUR

- 1- Préparer un goûter/en-cas pour les jeunes après la compétition.
- 2- Proposer un accès au practice et infrastructures pour les parents des jeunes (prêt de club + 2 jetons).

ORGANISATEUR

Le Comité de golf de la Loire



Mail de contact : golfloire@gmail.com